

COMITE REGION SUD F.F.C

ASSURANCE - DROIT- Prix coureurs ROUTE 2024 - Epreuves Interrégionales

18/10/2023

CATEGORIES	Ecole de Cyclisme U7. U9 U11 . U13	U15 et ou U17	Féminines U19 et Plus	ACCESS	Ereuves de MASSE	. CLM .Animation .Gentleman .Rando	.OPEN 2 .OPEN 2.3 OPEN 3 (avec ou sans ACCES)	.OPEN 1.2.3 .OPEN 1.2 .OPEN 1 (avec ou sans ACCES)	.ELITE et OPEN 1		ELITE
									.ELITE et OPEN 1.2.3	OPEN 1.2.3	
N° de GRILLE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
DROITS	55	115	120	125	135	140	130	155	160	160	160
ASSURANCES FFC	60	120	130	135	160	130	140	160	180	180	185
Sous TOTAL	115	235	250	260	295	270	270	315	340	340	345
Prix coureurs			125 (10)				185 (10)	198 (10)	305 (10)	350 (10)	
TOTAL	115	235	375	260	295	270	455	513	645	695	

. Tous les engagements doivent être effectués sur CICLEWEB. La dérogation éventuelle émise par le Comité Régional n'est en aucun cas acquise par tacite reconduction. Les droits, assurances et prix doivent être réglés au Comité Régional au moment du dépôt du dossier (DO).

A réception de la facture relative aux engagements le club devra la régler sous 8 jours au Comité Régional.

. La tarification du tableau ci-dessus est énoncé par journée de course (1 engagement)

. Cas particuliers veuillez consulter le Comité Régional pour tous autres cas.

. Courses en 2 tronçons : Grille 7 (270* et 198 en prix) / Grille 8 (315* et 198 en prix) / Grille 9 (340* et 350 en prix) . 1 SEUL ENGAGEMENT

. Courses à étapes sur 2 jours avec 1 étp et 2 1/2 étp : Grille 4 (540*) / Grille 7 (570* et 213+152+152 en prix + 366 au général) = 1453

Grille 8 (665* et 320+183+183 en prix et 459 au général = 1810 / Grille 9 (740* et 320+183+183 en prix et 459 au général) = 1885

Grille 10 (765* et 360+183+183 en prix et 480 au général = 1971. (2 ENGAGEMENTS , 1 par jour)

*Droits et Assurances

Dans le cas ou plusieurs épreuves sont organisées le même jour, sur le même site et le même organisateur, celui-ci réglera l'assurance la plus importante + les droits de chaque épreuve.

. Championnat Régional : lors du dépôt de dossier au Comité Régional , le club ne payera pas l'assurance.

Les autres points restent applicables .

L'assurance reste à charge du Comité Régional.